

Conseil municipal du 14 janvier 2018

Réserve incendie

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à l'occasion de l'adduction d'eau potable du Syndicat de Gestion des Eaux du Velay depuis le réservoir de Craponne-sur-Arzon pour alimenter la commune de La Chaise-Dieu, il y a lieu de prévoir une réserve incendie de type bâche pour le village de « La Fournerie ».
Pour financer ce projet une demande de DETR est formulée.

Travaux petit patrimoine

Des travaux sont à prévoir sur les lavoirs de Granouillet et Leignac. Une demande de DETR est proposée pour ces projets.
Le conseil municipal accepte cette demande de subvention.

Convention aménagement de la traverse de l'agglomération de Jullianges

Une convention est signée avec le département pour la traversée du Bourg de Jullianges.

Dégrèvement taxes foncières

Le conseil municipal accepte un chèque reçu du trésor public pour dégrèvement de taxe foncière.

Conseil communautaire – recomposition : validation de l'accord local

Le conseil municipal accepte la recomposition du conseil communautaire suite à l'adhésion de 2 nouvelles communes.

Dépenses d'investissement avant vote du budget

Le conseil municipal autorise jusqu'à l'adoption du budget 2018 certaines dépenses d'investissement.